FEDERATION SPORTIVE et CULTURELLE de FRANCE



(Reconnue d'utilité Publique - Décret du 31 Mars 1932)

COMITE DEPARTEMENTAL DES LANDES F.S.C.F.

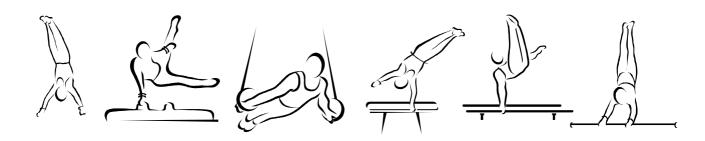
5, rue des Cyclamens - BP 112 - 40103 DAX Cedex

2: 05.58.58.00.85 <u>E-mail</u>: cd40.fscf@wanadoo.fr

Site internet: www.fscf-cd40.fr



COMMISSION TECHNIQUE DE GYMNASTIQUE MASCULINE



REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPE

Mise à jour du 16 novembre 2012



REGLEMENT

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPE

Cette compétition se déroule sur les **4 tours** que sont les Challenges de Soustons, Mugron, Bayonne et Dax.

Il y a 3 catégories : Jeunes Poussins, Pupilles et Adultes.

Le vainqueur du Championnat Départemental est l'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de points dans sa catégorie à l'issue des quatre tours départementaux.

Le titre de « <u>Champion des Landes</u> » est attribué à l'équipe classée première de sa catégorie. La cotation se fait selon le code de pointage FSCF en vigueur.

TENUE et DISCIPLINE

Le règlement Départemental sur la note de « Tenue et Discipline » est annexé au présent cahier des charges (confère pages 11 et 12).

1 - Règlement catégorie « Jeunes Poussins »

Ages: confère le code de pointage FSCF en vigueur

Equipes: de 4 à 6 gymnastes Pas de limitation du nombre d'équipe

Agrès: Sol, Table de saut, Barres Parallèles, Barre Fixe

Ateliers: Cheval d'Arçons et Anneaux

Le classement se fait par l'addition des **4** meilleures notes majorées par agrès **+** les **4** meilleures notes par atelier **+** la note de tenue et discipline.

Le classement individuel s'effectue sur l'addition des 4 notes majorées aux agrès + les 2 notes obtenues aux ateliers.

Le programme « Jeunes Poussins » en vigueur sur la Ligue d'Aquitaine et le Département des Landes pour la saison 2009/2010 est celui adopté lors de la commission technique du 22 octobre 2009. Il est joint au présent règlement.

2 – Règlement catégorie « Pupilles »

Ages: confère le code de pointage FSCF en vigueur

Equipes: de 6 à 13 gymnastes, pas de limitation du nombre d'équipe

Obligation de composer une 2^{ème} équipe à partir de 14 gyms

Agrès : Sol, Table de saut, Barres Parallèles, Barre Fixe

+ Mini trampoline à la dernière épreuve du championnat

Le classement se fait par l'addition des **6** meilleures notes majorées par agrès **+** la note de tenue et discipline.

Pour la dernière épreuve du championnat, il sera rajouté la note obtenue au Mini trampoline.

Classement individuel: un général tous âges confondus

Un pour la catégorie « Poussins-Pupilles »

(les deux 1ères années Pupilles)



3 - Règlement catégorie « Adultes »

Ages : confère le code de pointage FSCF en vigueur

Equipes: de 5 à 11 gymnastes Pas de limitation du nombre d'équipe

Obligation de composer une 2^{ème} équipe à partir de 12 gyms

Agrès: Sol, Cheval d'arçons, Anneaux, Table de saut, Barres Parallèles,

Barre Fixe

Le classement se fait par l'addition des **5** meilleures notes majorées par agrès + la note de tenue et discipline.

Classement individuel: un général tous âges confondus

Un pour la catégorie « Cadets » (les deux 1ères années Adultes)

CONTROLE DES POINTS

Il est impératif de procéder au contrôle des points dans les 15 minutes qui suivent la fin de la compétition au secrétariat, ou après chaque agrès.

TOUTE RECLAMATION ULTERIEURE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.



<u>ANNEXE</u>

AU REGLEMENT DEPARTEMENTAL sur la note de « Tenue et Discipline »

Dans toutes les compétitions par équipe, une note de 0 à 10 est attribuée, à chaque appareil par le jury pour la « Tenue et Discipline ».

Les équipes :

- doivent se déplacer en ordre
- doivent se présenter devant le jury avant de commencer l'échauffement,
- resont notées dès leur arrivée à l'agrès jusqu'à leur départ pour le suivant.

TENUE

✓ ADULTES :

<u>Sol et Table de Saut, trampoline, production fédérale</u>: short blanc ou de couleur unie, léotard (multi couleur autorisée), écusson, socquettes blanches avec ou sans chaussures blanches ou pieds nus.

<u>Arçons, anneaux, BP, BF</u>: sokol blanc ou de couleur unie, léotard (multi couleur autorisée), écusson, socquettes blanches <u>obligatoires</u> avec ou sans chaussures blanches

✓ PUPILLES et POUSSINS :

<u>Sol, Table de Saut, BP, BF, Trampoline (pour les pupilles)</u>: short blanc ou de couleur unie, léotard (multi couleur autorisée), écusson, socquettes blanches avec ou sans chaussures blanches ou pieds nus.

> Les bandes de poignets de couleurs sont autorisées pour le port des maniques.

✓ MONITEUR(S):

Le ou les moniteur(s) en charge de l'équipe devra **obligatoirement** avoir la tenue du club pour présenter son équipe, soit : survêtement au couleur du club, baskets (claquettes interdites), tee-shirt au couleur de l'association.

Plus spécifiquement et sous peine de pénalisation :

- Les gymnastes avec les cheveux longs devront les avoir <u>correctement et solidement</u> attachés,
- Le short et le sokol devront être correctement portés (à la taille et non au bas des fesses),
- Tous les bijoux seront interdits (Montre, Chaîne, bague, piercing, boucles d'oreilles...).



DISCIPLINE

Les moniteurs ou monitrices devront exercer une surveillance constante sur leurs gymnastes.

Les gymnastes doivent rester en ordre avant et après leur passage à l'agrès à la place qui leur sera réservée.

Les encouragements verbaux seront interdits.

L'utilisation des portables dans les rangs est interdite.

PENALISATION

Dans les concours en section, la tenue vestimentaire et le comportement des moniteurs, assistants et gymnastes sont pris en compte.

<u>Ce règlement vient compléter le règlement fédéral en vigueur. Il est annexé au cahier des charges pour l'organisation d'une compétition départementale.</u>

Toute infraction aux règles et exigences entraîne une pénalisation de :

- **0.30 point par gymnaste** fautif pour la tenue vestimentaire non règlementaire et un comportement indiscipliné.
- **0.50** ou **0.80** pour un comportement incorrect de l'entraîneur.